

((Adresser à : Votre député.e, candidat.e, etc.))

Monsieur, Madame,

Vous, ainsi que votre parti politique, avez été placé sur la Liste des Collaborateurs au régime 1267 du Conseil de sécurité de l'ONU par le groupe projet Retour au bercail. Projet Retour au bercail travaille à soutenir Abousfian Abdelrazik depuis maintenant 2 ans, dans un premier temps afin d'œuvrer à son retour au Canada, puis en se joignant à ses efforts pour être retiré de la liste 1267 de l'ONU (pour plus d'information sur la liste 1267, ainsi que la situation de M. Abdelrazik : <http://www.commissionpopulaire.org/fr/abdelrazik/>).

La liste 1267 du Conseil de sécurité de l'ONU impose une interdiction de voyager, d'avoir des armes, ainsi qu'un gel complet des avoirs aux individus dont le nom y figure. Abdelrazik n'a jamais été informé de son inscription sur la liste avant d'y figurer, pas plus qu'on ne lui a présenté de preuves afin de soutenir les allégations pesant contre lui, ni même qu'on ne lui a donné une opportunité significative de se défendre.

Comme le juge Russel Zinn de la Cour fédérale a statué en ce qui concerne le dossier d'Abdelrazik; « Il n'y a rien dans la procédure de la liste (1267), que ce soit pour l'inscription ou le retrait d'un nom, qui reconnaisse les principes de justice naturelle ou qui assure une équité procédurale des plus élémentaires ».

En tant que membres de la communauté de votre circonscription, nous dénonçons vivement le fait que, depuis le retour de M. Abdelrazik en juin 2009, ni vous, ni votre parti, n'ayez pris une position proactive contre ce régime en dénonçant publiquement la liste 1267 et les sanctions arbitraires en découlant, pas plus que ni vous, ni votre parti, n'ayez engagé des actions afin de faire retirer le nom de M. Abdelrazik de cette liste

Abousfian Abdelrazik est dans une phase critique de sa lutte pour être libéré des sanctions qui l'emprisonnent depuis que son nom a été arbitrairement ajouté à la liste 1267 du Conseil de sécurité de l'ONU. En janvier 2011, il a soumis une requête afin que son nom soit retiré de celle-ci. Cette requête met en branle un processus de révision pouvant prendre jusqu'à 10 mois. Il devrait donc recevoir une réponse entre les mois de septembre et novembre 2011.

Ainsi que plusieurs l'ont soulevé à maintes reprises, la liste 1267 du Conseil de sécurité, de même que le processus de 'listage' et 'délitage', sont essentiellement politiques. Par conséquent, même avec tout le soutien et les recommandations favorables provenant du monde entier, la décision finale quant à la requête soumise par Abdelrazik sera issue d'un choix politique fait par chacun des 15 États siégeant au Conseil de sécurité.

Le soutien de la part du gouvernement canadien ainsi que celui des divers partis politiques est absolument nécessaire afin qu'Abdelrazik puisse éventuellement être libéré du lourd fardeau lui incombant : celui de prouver sa non-association et le fait que son profil n'est pas celui dont on l'accuse et ce, afin de pouvoir être libéré des sanctions et des soupçons pesant sur lui. Jusqu'à présent, ce soutien a été complètement absent.

Compte-tenu de cette situation, le projet Retour au bercail, avec le soutien de toutes les personnes au Canada ayant décidé de briser les sanctions pesant contre M. Abdelrazik en lui

offrant une aide financière, lance la Liste des Collaborateurs du régime 1267. La liste des collaborateurs du régime 1267 est constituée d'individus et d'organisation au Canada soupçonnés de collaborer avec le régime de listage anti-démocratique 1267 du Conseil de sécurité de l'ONU ou qui sont associés avec des entités qui ont entrepris des activités répressives reliées à l'imposition de celui-ci aux canadien.nes. La Liste des collaborateurs du régime 1267 est directement issue de la liste 1267 du Conseil de sécurité de l'ONU : un régime inspiré par la justice Kafkaïenne et son sens Orwellien.

Nous vous prions donc de prendre en considération le processus pour être retiré de la liste via le site internet du projet Retour au bercail

(<http://www.commissionpopulaire.org/en/abdelrazik/index.php>). Nous vous demandons de prendre position et de soutenir M. Abdelrazik de façon publique, en endossant premièrement la déclaration ci-dessous, ainsi qu'en entreprenant des actions afin que les sanctions pesant sur M. Abdelrazik soient immédiatement levées et son nom soit retiré de la liste, et ce, afin que cet homme puisse enfin jouir pleinement de sa liberté.

Vous trouverez ci-dessous la déclaration afin d'être retiré de la liste des Collaborateurs du régime 1267.

Veuillez recevoir nos meilleures salutations,

((votre nom))

Déclaration

Le Conseil de sécurité de l'ONU impose un gel des avoirs, ainsi qu'une interdiction de vol à l'international aux individus dont les noms ont été mis sur la « Liste 1267 ». Le processus de listage ainsi que celui du retrait de la dite liste ne rencontrent pas les procédures minimales d'impartialité ni les fondements de la justice naturelle à l'application de la loi. Le régime 1267 ainsi que le Règlement d'application des résolutions des Nations Unies sur Al-Qaïda et le Taliban – qui met en application le régime 1267 au Canada – contreviennent aux droits à la liberté, à la sécurité et à la libre association.

Le SCRS et la GRC ont lavé de tout soupçon d'activités criminelles Abousfian Abdelrazik en novembre 2007. Sur cette base, le gouvernement canadien a soutenu une requête fait par M. Abdelrazik afin d'être retiré de la liste 1267.

Pour ces raisons, j'appelle le Ministre des Affaires étrangères à 1) retirer les sanctions pesant sur M. Abdelrazik au Canada (ce qui a été fait dans le cas d'un autre citoyen canadien, M. Liban Hussein, en 2002); 2) contacter les ambassades de tous les membres du Conseil de sécurité de l'ONU afin de les informer que le retrait de M. Abdelrazik de la liste 1267 est une priorité diplomatique pour le Canada, et 3) révoquer le Règlement d'application des résolutions des Nations Unies sur Al-Qaïda et le Taliban, qui a été établi par un décret du Conseil.

Pour plus d'informations : www.commissionpopulaire.org/fr/abdelrazik